



Règlement de la Orange e-Foot Cup 2022

1. CONTEXTE DE L'OPERATION

Le challenge national eFoot organisé par la FFF et s'adressant prioritairement au football amateur et ses 2M de licenciés revient sous l'appellation **eCup FFF**. Il implique les 22 Ligues et les 91 Districts FFF.

Cette compétition offre aux lauréats régionaux la possibilité de participer à la finale qui aura lieu au CNF. La Finale nationale de l'eCup FFF 2023 est prévue au CNF de Clairefontaine les 28 et 29/04/2023.

La **Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football** organise avec son partenaire Orange la phase régionale de l'eCup FFF, il s'agit de la **Orange eFoot Cup**.

La "**Orange eFoot Cup**" est une compétition réservée aux licencié(e)s de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football et de ses 7 Districts (licences 2022-2023 Libre, Futsal, Entreprise, Loisir, dirigeant, arbitre, éducateur, en cours de validité), âgé(e)s de 14 ans ou plus. Ce tournoi est ouvert aux joueurs/joueuses sur les consoles **PlayStation 5** et **Xbox Series** sur le jeu **FIFA 23**, en mode 90, du 21/11/22 au 10/12/22 !

2. TITRE ET CHALLENGE – DROIT DE PROPRIETE

Titre et challenge

Depuis la mise en place de la fonctionnalité du « cross-play » sur **FIFA 23**, un seul est tournoi est organisé. En effet, le « cross-play » désigne le fait de pouvoir jouer contre des adversaires sur différentes plateformes de même génération, en l'occurrence, ici, la **PS5** et la **Xbox Series**.

La "**Orange eFoot Cup**" est ouverte à **128 licenciés de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football** et se déroulera en 2 phases :

- une **phase de qualification** avec 128 joueurs/joueuses répartis en 32 poules
- une **phase finale** avec les 64 meilleur(e)s joueurs/joueuses, classés 1er et 2ème de chaque poule

Afin que l'ensemble du territoire soit représenté, 10 places seront réservées pour les licencié(e)s de chacun des 7 Districts lors des préinscriptions. Ces places seront attribuées aux 10 premiers licencié(e)s de chaque District inscrits. Les 1/4 de finalistes du tournoi organisé lors de la saison passée disposeront également d'une priorité d'engagement s'ils s'inscrivent avant le 14 novembre.

La Ligue se réserve le droit de modifier la structure des phases de la Orange eFoot Cup selon le nombre de joueurs / joueuses préinscrits.

Droit de propriété de la FFF

Conformément aux dispositions de l'article L333-1 du Code du Sport, la Fédération Française de Football est propriétaire du droit d'exploitation des compétitions qu'elle organise. On entend notamment par droit d'exploitation, sans que cette liste soit limitative, les droits relatifs à la diffusion audiovisuelle des rencontres et ce quel que soit le support (télévision, téléphonie mobile, internet...). Dès lors, aucune exploitation des rencontres de compétitions officielles ne peut s'effectuer sans le consentement préalable et exprès de la Fédération Française de Football.

3. ORGANISATION

La Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football a déterminé un comité de pilotage régional pour assurer le suivi de la compétition.

4. ENGAGEMENTS

La Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football et ses 7 Districts proposent une compétition (FIFA 23) s'adressant à l'ensemble des licencié(e)s (Libre, Futsal, Entreprise, Loisir, dirigeant, arbitre, éducateur) de la Ligue et **âgé(e)s de 14 ans révolus au 21-11-22 ou plus**. A noter que les joueurs/joueuses du top 15 FUT (au moment du lancement de l'eCup FFF), ne pourront prendre part à cette compétition.

Les joueurs / joueuses mineurs devront transmettre au plus tard le 17/11/22 et à l'adresse mail suivante gklinguer@lbfc.fff.fr le document d'autorisation parentale sous peine de voir leur participation refusée.

5. DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Orange eFoot Cup, phase régionale de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté pour l'eCup FFF se dispute en 3 phases :

- **Phase Qualificative du 21 au 28 novembre 2022 – online**
- **Début des Phases Finales du 29 novembre au 7 décembre 2022 – online**
- **Demi-Finales et Finales le 10 décembre 2022 – en présentiel, au siège de la Ligue, l'Astragale Poussots (15 Rue Ernest Champeaux, 21 000 DIJON)**

- **Finale nationale organisée par la FFF les 28 et 29 avril 2023 – en présentiel au Centre National du Football à Clairefontaine**

Les préinscrits s'engagent à être disponibles en cas de qualification pour les phases en présentiel soit le 10 décembre 2022 pour le dernier carré des phases finales régionales et les 28 et 29 avril 2023 pour la finale nationale organisée par la FFF.

6. ORGANISATION DES PHASES

Orange eFoot Cup – Phase Régionale

Phase de Qualification

- Comprenant 128 joueurs / joueuses ; 32 poules de 4 joueurs / joueuses, chaque joueur / joueuse s'affrontera en 2 matchs de 2x6 minutes. Les deux premiers qualifiés de chaque groupe seront qualifiés à la phase finale.
 - o Chaque victoire rapporte 3 points, chaque match nul rapporte 1 point, et chaque défaite 0 point.
 - o Le classement se fera selon les critères suivants, dans cet ordre de priorité décroissant :
 - a) le plus grand nombre de points obtenus après tous les matchs du groupe
 - b) la différence de buts particulière
 - c) la différence de buts générale
 - d) le plus grand nombre de buts marqués
 - Sur la base des quatre critères susmentionnés, si deux joueurs ou plus sont ex æquo, leur classement sera déterminé selon les critères suivants, dans cet ordre de priorité décroissant :
 - a) le plus grand nombre de points obtenus dans les matchs du groupe entre les joueurs concernés
 - b) la différence de buts particulière dans les matchs du groupe entre les joueurs concernés
 - c) le plus grand nombre de buts marqués dans tous les matchs du groupe entre les joueurs concernés.
 - Dans le cas où, sur la base des sept critères susmentionnés, deux joueurs ou plus seraient toujours ex æquo, leur classement sera déterminé par tirage au sort.

Phases Finales

Comprenant les 64 meilleurs joueurs / joueuses issus des qualifications. Les joueurs / joueuses classés premiers de leur groupe affronteront les joueurs / joueuses classés deuxièmes de leur groupe selon l'arbre du tournoi. Les confrontations des phases finales se joueront en un seul match sec de 2x6 minutes, également en mode 90. Si égalité, les joueurs / joueuses devront rejouer une rencontre pour se départager jusqu'à ce qu'à obtenir un vainqueur.

Les joueurs qualifiés pour le dernier carré de la compétition joueront en présentiel le 10 décembre prochain au siège de la Ligue pour les demi-finales et finales. Les ½ finales et la finale se joueront au meilleur des 3 matchs (BO3). Le/La joueur/joueuse remportant 2 matchs est désigné gagnant/gagnante.

La Ligue se réserve le droit de modifier la structure des phases de la Orange eFoot Cup selon le nombre de joueurs / joueuses préinscrits.

eCup FFF – Phase Nationale

Finale nationale

Le déroulé de la finale est donné à titre indicatif, et est susceptible d'être modifié par le Comité de pilotage. Dans ce cas, les participant(e)s seront averti(e)s en amont.

Les huitièmes de finale, les quarts de finale et les demi-finales se joueront en match Aller/Retour avec addition des scores. En cas d'égalité au terme des 2 matchs, un match d'appui avec la règle du but en or sera joué pour déterminer le/la gagnant/gagnante.

La finale se jouera au meilleur des 3 matchs (BO3). Le/La joueur/joueuse remportant 2 matchs est désigné gagnant/gagnante.

L'ensemble des participant(e)s devra jouer avec l'Equipe de France sans modifier l'équipe prévue par le jeu FIFA 22.

La répartition des participant(e)s dans l'arbre de compétition sera faite par tirage au sort.

Dans le cas où un/plusieurs joueur(s)/joueuse(s) seraient absent(e)s le jour de la compétition, l'organisation se réserve le droit de modifier l'arbre à tout moment en procédant à un nouveau tirage afin de permettre un équilibre dans l'arbre de compétition.

7. MODE DE JEU

La compétition se joue exclusivement sur le Jeu FIFA 23 avec console PS5 et Xbox Series en match classique 1 vs 1 lors des phases qualificatives.

Pour participer, chaque joueur devra être en possession du jeu FIFA 23 ainsi qu'un abonnement en ligne (Playstation Plus) pour pouvoir jouer les rencontres en ligne.

- Durée période : 6 minutes
- Vitesse : Normale
- Météo : en soirée (sans neige ni pluie)
- Mode 90 (toutes les statistiques recalibrées au même niveau)
- Assistance puissance passes : Non
- Défense tactique obligatoire
- Tactiques personnalisées autorisées
- Une pause ne peut être mise que si le ballon est sorti de l'aire de jeu ou après une faute. Si cette règle n'est pas respectée, un avertissement pourra être donné au joueur (3 pauses de 30'' par match)
- Seules sont autorisées les formations préenregistrées dans le jeu (sans aucune modification).

8. INTERRUPTION DE JEU

Si un match est interrompu intentionnellement par un joueur, ce joueur sera automatiquement disqualifié et verra le match en question perdu par forfait : défaite par trois buts à zéro et un point de pénalité. Si un match est interrompu par une cause extérieure, telle qu'une erreur de la console de jeu, une perte de courant ou une manette défectueuse, le match sera repris à partir du moment de l'interruption et avec le score en vigueur à cet instant.

Sans entrer en conflit avec les points précédents, les joueurs pourront mettre le jeu en pause pour remplacer un de leurs joueurs, et seulement dans le cas où le ballon est sorti de l'aire de jeu, ou pour donner suite à une faute ou une expulsion.

9. SAISIE DES RESULTATS

Une fois chaque rencontre terminée, chaque joueur / joueuse désigné vainqueur de la double confrontation doit transmettre le résultat à l'Organisation via le serveur Discord dédié et le channel correspondant à sa partie. Le joueur / joueuse devra dans son message ajouter son ID PSN / Microsoft et ajouter les preuves des résultats des confrontations en indiquant son adversaire.

Le score ne sera validé qu'avec des preuves valides. En effet, chaque joueur / joueuse est donc invité à prendre une photo ou une capture d'écran de son résultat (ou vidéos) avec l'option Share pour les Joueurs / joueuses PS5.

L'ID PSN / Microsoft de votre adversaire doit être visible sur la preuve. Une preuve valide doit toujours comporter à minima les 2 éléments suivants :

- Le score des 2 matchs
- Les ID PSN / Microsoft des 2 Joueurs/joueuses

Toute preuve ayant l'un ou l'autre des éléments manquants ne peut être acceptée et sera considérée comme invalide par l'Organisation. Les joueurs / joueuses concernés pourront alors subir des sanctions adéquates par l'Organisation.

L'ensemble des preuves d'un match (captures d'écran, vidéos, etc) devra être conservé au moins 14 jours et pourra être réclamé à tout moment par l'Organisation. Les fausses preuves ou modifications de preuves sont strictement interdites et engendreront des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive des compétitions e-Foot organisées par la Ligue BFC et ses Districts.

1. Esprit Sportif et Sanctions en cas de non-respect du présent règlement

A) Esprit Sportif

Afin de proposer la meilleure expérience sportive lors de cette compétition régionale, nous demandons - comme sur les terrains - à l'ensemble des Joueurs/joueuses d'agir dans le respect et de jouer de manière courtoise, de faire preuve de fair-play, d'équité et d'honnêteté. Les points ci-après ont pour objet de présenter une liste non exhaustive des différents comportements prohibés, malhonnêtes ou pouvant procurer un avantage indu dans l'intention de nuire.

Cette liste peut être modifiée à tout moment par l'Organisation qui et se réserve le droit de prendre toute mesure disciplinaire adaptée en cas de non-conformité au règlement, qu'il s'agisse d'un comportement énuméré dans la liste ci-dessous ou non. Les manquements suivants sont susceptibles d'entraîner une sanction disciplinaire (point B ci-après).

- Attitude
 - Refuser de suivre les instructions de l'Organisation nécessaires au bon déroulement du tournoi
 - Adopter un comportement antisportif vis-à-vis d'un autre Joueur
 - Ne pas fournir ses meilleurs efforts pour tenter de remporter un match
 - Harceler, suivre, menacer, intimider ou adopter un comportement nuisible vis-à-vis des autres participants, de l'Organisateur ou des administrateurs du tournoi
- Triche
 - Créer une fausse identité ou usurper l'identité d'une tierce personne

- Avoir recours à « l'aliasing » lors des matchs du tournoi. L'aliasing consiste à faire jouer un match par une personne tierce en lieu et place du propriétaire du compte. Le Joueur propriétaire du compte tout comme le Joueur tiers s'exposent des sanctions
- Technique
 - Falsifier un résultat de match
 - Se déconnecter au cours d'une partie de manière intentionnelle
 - Utiliser un logiciel tiers de tricherie modifiant les fonctionnalités de FIFA22, ses règles, ses données ou son rendu graphique

B) Les Sanctions

L'Organisateur se réserve le droit d'infliger les sanctions suivantes selon le degré, la gravité et la répétition éventuelle de la violation constatée.

1. Avertissement

Le Joueur est averti que son comportement est nuisible au bon déroulement du tournoi.

2. Perte d'un match

Le Joueur sanctionné perd le match indiqué par l'Organisateur. Il peut s'agir d'un match en cours, futur ou déjà joué.

3. Suspension du tournoi

L'Organisateur se réserve le droit de suspendre provisoirement un Joueur du tournoi. Dans ce cas, le Joueur n'est autorisé à participer à aucun match pendant toute la période de suspension.

4. Exclusion définitive du tournoi

L'Organisateur se réserve le droit d'exclure définitivement un Joueur du tournoi voire de l'ensemble de ses tournois.

5. Passage auprès de la Commission de Discipline de la Ligue

Dans les cas les plus extrêmes, l'Organisateur se réserve le droit de saisir la Commission de Discipline de la Ligue.

10. ORGANISATION DU TOURNOI SUR TOORNAMENT ET DISCORD

Pour cette compétition eFoot, l'Organisation s'appuiera sur 2 plateformes web :

- Toornament pour les inscriptions et le suivi de la compétition
- Discord pour faciliter les échanges entre participants et transmettre les résultats à l'Organisation

Il convient de préciser que chaque joueur / joueuse devra au préalable se préinscrire sur le Toornament dédié. Sa participation sera validée par l'Organisation après vérification des différents critères de sélection (âge et autorisation parentale transmise dans les temps si nécessaire, licence valide pour la saison en cours 2022-2023 au sein de notre Ligue...).

Chaque joueur devra obligatoirement télécharger l'application gratuite Discord et rejoindre le serveur de la Ligue ainsi que le "channel" (salon virtuel) dédié à la "Orange eFoot Cup". Ainsi, les joueurs pourront s'organiser entre eux pour jouer les rencontres et transmettre leurs résultats accompagnés de preuves.

11. CADEAUX ET RECOMPENSES

Le joueur vainqueur du tournoi régional représentera la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football lors de la finale du Challenge National e-Foot FFF qui aura lieu au printemps 2022. Le lauréat du tournoi ainsi que les participants classés 2^e, 3^e et 4^e de la phase régionale seront récompensés par des lots.

Répartition des lots pour les 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e :

- **Vainqueur du tournoi :**
 - 90,00€ en points PSN
 - 1 maillot Coupe de France
 - A partager avec son club : 4 places pour un match de Ligue 1 Uber Eats ou Ligue 2 BKT à domicile de son choix lors de la saison 2021-2022 (AJA, DFCO ou FCSM)
 - Lot pour son club : 1 filet de 10 ballons et 1 jeu de maillots Coupe de France
- **2e du tournoi :**
 - 60,00€ en points PSN
 - A partager avec son club : 4 places pour un match de Ligue 1 Uber Eats ou Ligue 2 BKT à domicile de son choix lors de la saison 2021-2022 (AJA, DFCO ou FCSM)
- **Joueurs classés 3e et 4e :**
 - A partager avec son club : 4 places pour un match de Ligue 1 Uber Eats ou Ligue 2 BKT à domicile de son choix lors de la saison 2021-2022 (AJA, DFCO ou FCSM)

Notre partenaire Orange, proposera des dotations à minima au vainqueur de l'Orange eFoot Cup (lots à déterminer ultérieurement).

Le vainqueur et son club seront conviés à la Soirée des Etoiles, événement organisé par la Ligue le 30 juin 2023 pour une remise de récompenses pour le club représenté. En cas de non-présence lors de l'événement, la récompense se sera pas attribuée au club concerné.

Les lots proposés sont non remplaçables et les gagnants ne peuvent en aucun cas réclamer une quelconque indemnité financière à hauteur de la valeur du lot.

En revanche, l'Organisation du tournoi se réserve le droit de remplacer les lots par des lots de nature et de valeur équivalente, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y contraignent, sans engager sa responsabilité de ce fait.

12. CAS NON PREVUS

Au besoin, la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football se réserve le droit de mettre à jour, corriger ou modifier à tout moment et sans préavis le présent règlement. Les cas non prévus dans le présent règlement seront tranchés par le Comité d'Organisation Régional.

13. COLLECTE ET UTILISATION DES DONNEES

Les données personnelles recueillies à partir du formulaire de préinscription font l'objet d'un traitement informatique par la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football aux fins de permettre la validation de la préinscription des joueurs / joueuses à la compétition e-Foot organisée du 19 janvier au 19 février 2022.

Les joueurs / joueuses autorisent l'Organisation, en tant que responsable du traitement, à utiliser les données à caractère personnel qu'ils ont accepté de lui transmettre, afin de leur permettre de participer à la compétition de eFoot et de recevoir le cas échéant leur lot. Ces données sont destinées à la Ligue Bourgogne-Franche-Comté et elles sont conservées pendant une durée de 3 années à compter de la fin des inscriptions au jeu. Les informations fournies ne seront utilisées que pour permettre aux joueurs de participer à la compétition et de recevoir par email des informations de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD), chaque joueur bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent, qu'il peut exercer en s'adressant à la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football via (abarbier@lbfc.fff.fr ; gklinguer@lbfc.fff.fr) ou par courrier postal à l'adresse suivante : Ligue Bourgogne-Franche-Comté, 1 Rue Monge, 21 000, DIJON.

14. ACCESSIBILITE AU REGLEMENT

Le présent règlement est à disposition au siège de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football en version papier au 1 Rue Monge, 21 000 DIJON ainsi que numériquement sur le site de cette dernière.



District de la Nièvre de football

